

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2019 À 18 HEURES 30**

N° DEL2019\_200 : SPL AREC OCCITANIE (AGENCE RÉGIONALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT) : PRÉSENTATION DU RAPPORT AUX ÉLUS 2018

#### **L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 17 décembre 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Francis SALABERT

**Membres présents votants :** Mesdames, messieurs,  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Agnès BRU, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

**Membres présents non votants :**  
Messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

**Membres excusés :** Mesdames, messieurs,  
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Marie-Louise AT), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Claude JULIEN (pouvoir à Christian CHAMAYOU), Bruno CRUSEL (pouvoir à Louis BARRET), Catherine BIAU (pouvoir à Dominique MAS)

**Votants : 42**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019**

### **N° DEL2019\_200 : SPL AREC OCCITANIE (AGENCE RÉGIONALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT) : PRÉSENTATION DU RAPPORT AUX ÉLUS 2018**

Pilote : Déplacements doux

**Monsieur Jean-François ROCHEDREUX, rapporteur,**

Depuis 2014, la communauté d'agglomération de l'Albigeois est actionnaire de la Société Publique Locale ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) devenue en 2018 la SPL AREC Occitanie (Agence Régionale pour l'Energie et le Climat Occitanie).

La SPL AREC Occitanie a pour objet d'assurer, pour le compte de ses actionnaires et sur leurs territoires exclusivement, toutes assistances à maîtrise d'ouvrage, toutes études techniques, toutes activités d'observation, de conseil, d'accompagnement ou encore de formation dans les domaines de l'air, du climat et de l'énergie.

L'article 30 des statuts de la SPL AREC prévoit que les représentants des collectivités territoriales ou groupements de collectivités actionnaires doivent présenter au minimum une fois par an aux collectivités dont ils sont les mandataires un rapport écrit sur la situation de la Société.

Le rapport aux élus 2018 (ci-annexé) a été approuvé par l'assemblée spéciale de la SPL AREC Occitanie réunie le 28 mai 2019. Les principaux faits marquants sont les suivants :

- Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juillet 2018, les actionnaires de la SPL AREC ont décidé
  1. une augmentation de capital à hauteur de 2 149 971.20 € assurée par la Région Occitanie
  2. Une réduction du capital d'un montant de 612 409.70 €, compte tenu de la situation des capitaux propres et des pertes constatées au 31 décembre 2017 et dans l'optique d'apurer le compte « report à nouveau » débiteur de 617 600.50 € ;
- Au 31 décembre 2018, la SPL compte 46 actionnaires. La Région Occitanie est l'actionnaire majoritaire et détient 99,08% du capital qui s'élève à 1 791 009,50€. L'Agglomération possède 0,04% du capital ;
- 14 nouvelles commandes ont été enregistrées en 2018 pour un montant total de 1 627 522 €HT dont 1 319 922 €HT de prestations réalisées pour la Région Occitanie ;
- Réorganisation des activités de la SPL avec deux nouveaux secteurs d'activité : « Transition et territoire » qui réalise des missions en liens avec les problématiques de développement des productions d'EnR, de réalisation des PCAET et mise en place de plans d'actions sur les

territoires ; Le secteur « Energie et société » qui porte des actions à la fois de sensibilisation et concertation des acteurs mais aussi d'accompagnement de la dynamique REPOS (Région à Energie Positive). La SPL compte 19 salariés équivalent temps plein ;

- Au 31 décembre 2018 : Le chiffre d'affaires s'élève à 2 471 K€ contre 1 783 K€ au 31/12/2017, soit une progression de + 688 K€. Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 624 K€ au, en hausse de 231 K€ par rapport à l'exercice précédent.

### **Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'alinéa 3 de l'article L. 1524-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération en date du 16 décembre 2014 approuvant l'entrée au capital de la SPL ARPE Agence régionale pour le développement durable Midi-Pyrénées ;

VU la délibération en date du 6 février 2018 approuvant les nouveaux statuts de la SPL ARPE devenant la SPL AREC Occitanie ;

VU le rapport aux élus 2018 de la SPL AREC Occitanie (Annexe 1), approuvé lors d'une assemblée spéciale de la SPL réunie le 28 mai 2019 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 26 novembre 2019.

### **ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**PREND ACTE** de la présentation du rapport aux élus 2018 de la SPL AREC Occitanie

Pour extrait conforme,  
Fait le 17 décembre 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL